

Gestion du traitement personnel des patients hospitalisés : une démarche sécurisée ?

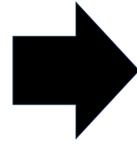
R. Bougault¹ ; L. Danos¹ ; A. Landry¹ ; S. Truet¹ ; M-L. Le Bellec¹
1. Pharmacie, CH de Aunay-Bayeux, 14400 Bayeux

CONTEXTE

Traitement personnel (TP) = Ensemble des traitements médicamenteux en cours au moment de l'admission du patient



- Arrêté du 6 avril 2011
- Article 17 de l'arrêté du 31 Mars 1999 du Code de la Santé Publique
- Article R 162-32 du Code de la Sécurité Sociale
- Critère 20.a du manuel de certification des établissements de santé v2010



« Les médicaments dont ils disposent à leur entrée **leur seront retirés**, sauf accord des prescripteurs »

Le patient est propriétaire de son TP, il doit lui être **restitué à la sortie**

OBJECTIF : Evaluer les pratiques et connaissances des IDE sur la gestion du TP des patients hospitalisés

MATERIEL & METHODE

Un audit a été mené dans **9 unités de soins (US)** : 3 services de médecine polyvalente, 2 de chirurgie, la réanimation, la maternité, la pédiatrie et le SSR.

Dans chaque US : minimum **5 patients** et **1 IDE interrogés** + examen des **TP présents dans la salle de soins**

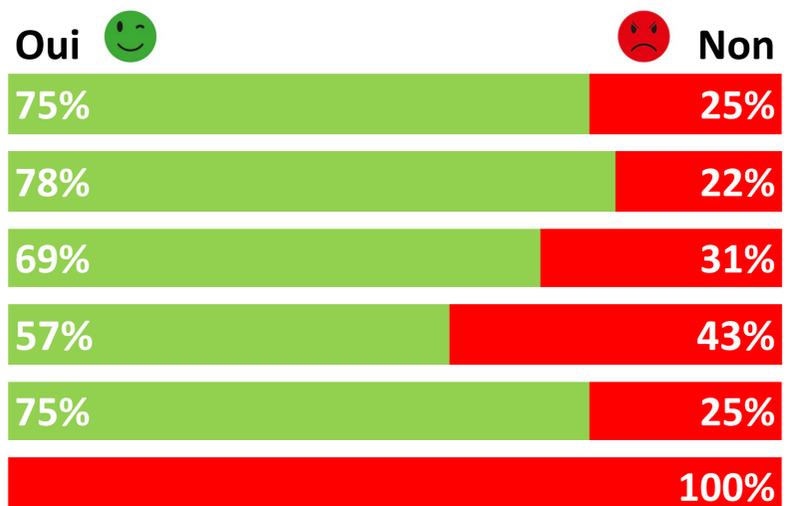
Données recueillies

- Zone de stockage, identification
- Conditions d'utilisation : prescription
- Restitution
- Information du patient
- Connaissance de la procédure interne

RESULTATS

- 75 patients interrogés dont 63 prenaient un traitement à domicile
- 18 patients ont apportés leur TP à l'hôpital + examen de 14 TP présents en salle de soins
- = 32 dossiers patients audités
- + 9 IDE interrogés

- TP stocké dans la salle de soins
- Zone dédiée au stockage des TP dans la salle de soins
- TP identifié au nom du patient
- TP utilisé prescrit et administration tracée
- Explications données au patient suite au retrait de son TP
- Connaissance des IDE sur la procédure de l'établissement



A noter que dans 4 salles de soins sur 9, des TP de patients sortis ont été retrouvés.

DISCUSSION

Cet état des lieux montre qu'il existe de nombreux écarts entre ce qui est prévu par la réglementation et ce qui est réellement observé dans les US.

Axes d'amélioration



- Identification d'une **zone de stockage** dédiée aux TP dans les salles de soins
- Amélioration des **pratiques des IDE** par des informations « flash »
- Vérification de la conformité du circuit des TP par les étudiants en 5^{ème} année de pharmacie au moment de la **conciliation des traitements médicamenteux d'entrée**